

Commission permanente du 29 mai 2017

## **Palais des Ducs de Lorraine – Musée lorrain : la Région s’engage pour sa rénovation**

**La Commission permanente du Conseil régional du Grand Est de ce lundi 29 mai 2017, placée sous la présidence de Philippe Richert, a approuvé la convention 2017 – 2024 entre la Région Grand Est, la Ville de Nancy, le Département de Meurthe-et-Moselle et l’Etat, dans le cadre du projet de rénovation du Palais des Ducs de Lorraine – Musée lorrain.**

Par son patrimoine, ses institutions culturelles et ses lieux de diffusion, la Région Grand Est fait preuve d’une vitalité culturelle qui participe largement à l’attractivité de ses territoires. La Région consolide sa politique en faveur du patrimoine et de la culture, notamment en termes de rénovation de ses musées. La haute valeur patrimoniale et historique du Palais des Ducs de Lorraine – Musée lorrain et de ses collections, témoignages sans équivalent de l’histoire souveraine du Duché de Lorraine, justifient d’une attention toute particulière de la Région, qui accompagne le projet depuis son origine. Ainsi, le Conseil régional, dans le cadre de la convention quadripartite 2017 – 2024, s’engage à contribuer à la rénovation du Palais des Ducs de Lorraine – Musée Lorrain pour un montant de **11,7 M€**.



© Palais des Ducs de Lorraine – Musée lorrain

Depuis 2000, le Palais des Ducs de Lorraine - Musée lorrain est engagé dans un vaste projet de rénovation conduit par la Ville de Nancy en partenariat étroit avec la Région, l'Etat, la Société d'Histoire de la Lorraine et du Musée.

Le Département de la Meurthe-et-Moselle a souhaité également s'associer à ce projet. Par ailleurs, le Musée lorrain participe activement au réseau des musées du Grand Est et coopère toute l'année avec les services de la Région : l'Inventaire général du Patrimoine culturel et le Comité d'Histoire régionale.

Les grands axes du projet visent à **transformer le musée en un ensemble muséal de dimension internationale, dans une optique de développement scientifique, culturel, touristique et économique**, et consistent à :

- valoriser l'exceptionnel ensemble architectural abritant le Musée lorrain,
- poursuivre l'histoire urbanistique du site en le dotant de nouveaux espaces de services, d'études et de convivialité en adéquation avec les besoins du musée du XXI<sup>ème</sup> siècle,
- proposer cinq nouveaux parcours de visites simples et interactives,
- créer un espace muséal ouvert sur le quartier, la ville et le parc de la Pépinière.

En 15 ans, le Palais des Ducs de Lorraine – Musée lorrain a bénéficié d'investissements conséquents permettant de faire évoluer le musée :

- un chantier des collections a enrichi la connaissance des œuvres,
- les façades et les toitures du palais ont été entièrement restaurées,
- le musée dispose aujourd'hui d'un lieu d'étude et de conservation de ses collections, grâce notamment à la construction d'une réserve externe.

La convention définit les modalités de coopération entre les partenaires sur la période 2017 – 2024, afin de mener à bien la première étape du projet de rénovation du Palais des Ducs de Lorraine – Musée lorrain. Elle permettra de doter l'établissement d'un nouvel espace contemporain et d'aménager les salles afin de donner aux visiteurs les clés de l'Histoire du territoire, de la Préhistoire à nos jours. Deux instances, au sein desquelles siègent les représentants de chacun des partenaires, seront installées et auront pour mission d'assurer la gouvernance partagée du projet de rénovation.

CONTACT PRESSE

**Gaëlle Tortil-Texier**

06 78 79 93 36 / 03 88 15 69 84

[presse@grandest.fr](mailto:presse@grandest.fr)

[gaelle.tortil-texier@grandest.fr](mailto:gaelle.tortil-texier@grandest.fr)